

**ÉCHANGE DE NOTES (26 AOÛT ET 10 SEPTEMBRE 1942) ENTRE LE
CANADA ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE COMPORTANT UN
ACCORD VISANT LA CONSTRUCTION DE PISTES D'ENVOL LE
LONG DE LA ROUTE D'ALASKA.**

(Traduction)

I

*Le Ministre des Etats-Unis au Canada
au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada*

LÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

OTTAWA, 26 août 1942.

No 744

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Afin d'augmenter la valeur de la Route d'Alaska, les autorités des Etats-Unis désirent entreprendre la construction de huit pistes d'envol qui seraient situées le long de cette route. Les sites qu'elles envisagent pour ces pistes sont les suivants:

- N° 1 A Dawson Creek,
- N° 2 A 50 milles environ au sud de Fort Nelson,
- N° 3 A 75 milles environ à l'ouest de Fort Nelson,
- N° 4 A 40 milles approximativement à l'est de Lower Post,
- N° 5 A 55 milles approximativement à l'ouest de Lower Post,
- N° 6 A 60 milles approximativement au sud est de Whitehorse,
- N° 7 A 30 milles approximativement au nord ouest de Whitehorse,
- N° 8 A mi-chemin environ entre Burwash Landing et Snag.

Bien que les pistes d'envol seront dans tous les cas situées le long de la route, elles seront placées dans une direction qui permette de profiter des vents régnants.

Mon Gouvernement estime que la construction de ces huit pistes d'envol le long de la route, dont l'effet sera d'en accroître l'utilité, rentre dans le champ d'application et tombe sous le coup du projet de construction de la route tel que convenu dans notre échange de notes en date des 17 et 18 mars 1942, mais vu que ce texte n'en fait pas mention spéciale, il serait heureux de recevoir confirmation de votre part de sa manière de voir.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, les assurances renouvelées de ma plus haute considération.

PIERREPONT MOFFAT.